

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mme ESCALIER Hélène après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr GUY ROUGIER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0] décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER


ASA D'IRRIGATION
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Guy ROUGIER, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2023 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
 - * résultat de l'exercice : 8 705.30 €
 - * résultat antérieur : 66 236.22 €
 - * TOTAL A AFFECTER : 74 941.52€

- le besoin de financement de la section d'investissement :
 - * solde d'exécution cumulé : 20 753.35€
 - * solde des restes à réaliser : 0,00 €
 - * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 0.00 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0.00 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0,00 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 : 74 941.52€

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER



ASA D'IRRIGATION
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GUY ROUGIER, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2023 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER



ASA D'IRRIGATION
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_4
Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GUY ROUGIER, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2024,
Le Président demande aux membres du Syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.
Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2024

D'AUTORISER le Président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER



ASA D'IRRIGATION
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GUY ROUGIER, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2024.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24.

De DONNER pouvoir au Président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER



ASA D'IRRIGATION

Mairie

24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GUY ROUGIER, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2023 ainsi que le prévisionnel 2024 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments, il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2024 :

- Charges Fixes : 290,00 € HT / souscription, appel en mai.
- Consommations : 0,25 € HT / m³, appel en Novembre
- Dépassement des quotas (> 2000 m³) : 0.40 € / m³ appel en novembre.

A noter que les adhérents mentionnés ci-après ont droit à 1 000 m³ de quotas supplémentaires du fait de leur participation financière à l'agrandissement de la réserve de la Mouline en 1998.

- FRAN Jean-Michel,
- FOURCADE Sylvain,
- GERVEAU Jean-François,
- LAGREZE Christian,
- ROUGIER Guy.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0], décide :

- D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2024
- D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER


ASA D'IRRIGATION

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au Maire de
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois de la date
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_7

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GUY ROUGIER, Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues :

- Monsieur VEILLET reprend 1 module en location à Monsieur LALA.
- Monsieur UDALE Colin a vendu à Monsieur Norman tracey Jane, l'adresse de facturation reste inchangée
- Monsieur ROUGIER Guy cède 1.5 module à Monsieur LAURENT Jean Philippe en location. Donc Monsieur ROUGIER passe à 3.5 modules et monsieur LAURENT passe à 1.5 modules en location de Monsieur ROUGIER
- Monsieur AMBLARD Jean Claude demande à ce que la facture soit mise au nom de AMBLARD David

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

Nom locataire	Prénom locataire	Nom propr	Prénom propr	Souscription 1
AMBLARD	JEAN-CLAUDE	AMBLARD	JEAN-CLAUDE	1
AMIGUET	MARTINE	AMIGUET	MARTINE	1
BETGE	NATHALIE	BETGE	NATHALIE	0,5
BIZET	CHRISTIAN	BIZET	CHRISTIAN	1,5
BLONDEL	ANDRE	BLONDEL	ANDRE	1

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

Nom locataire	Prénom locataire	Nom propr	Prénom propr	Souscription 1
BONNEFON	BERNARD	BONNEFON	BERNARD	1
BOUCHOULLE	MARYSE	BOUCHOULLE	MARYSE	1
BOUSQUET	FRANCK	BOUSQUET	FRANCK	1
BOUSQUET	ALEXANDRA	BOUSQUET	INDIVISION	2
BOUTEIL	JEAN-LUC	BOUTEIL	JEAN-LUC	1
BRANCHE	CHARLES	BRANCHE	CHARLES	3
CALMEIL	FRANCOIS	CALMEIL	FRANCOIS	4
CALMEILLE	ALAIN	CALMEILLE	ALAIN	3
CARRIER	JEAN-LOUIS	CARRIER	JEAN-LOUIS	2
COMMUNE	DE VILLEFRANCHE DU PERIGORD	COMMUNE	DE VILLEFRANCHE DU PERIGORD	1
CURAT	DIDIER	CURAT	DIDIER	1
DE ROSANBO	ISABELLE	DE ROSANBO	ISABELLE	2
DELMON	ALEX	DELMON	ALEX	1
DELRIEU	MICHEL	DELRIEU	MICHEL	1,5
DELRIEU	PIERRE	DELRIEU	PIERRE	0,5
DESCLANDRE et HENNEUSE	Brice et Claire	DESCLANDRE et HENNEUSE	Brice et Claire	1
DUCHATEAU	SEBASTIEN	DUCHATEAU	SEBASTIEN	1,5
EHRHART	DIDIER	EHRHART	DIDIER	1
ESCALIER	HELENE	ESCALIER	HELENE	1,5
ESCANDE	FRANCIS	ESCANDE	FRANCIS	1
FABRE	ANDRE	FABRE	ANDRE	0
FOURCADE	SYLVAIN	FOURCADE	SYLVAIN /	4
FOURCADE	SYLVAIN	PELATAN	REMY /	1
FRANC	JEAN-MICHEL	FRANC	JEAN-MICHEL	3

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

Nom locataire	Prénom locataire	Nom propr	Prénom propr	Souscription 1
GAEC	DE SYPHERAS	GAEC	DE SYPHERAS	2
GAUTHIER	GUY	GAUTHIER	GUY	1
GERARD	Pierre Marie	GERARD	Pierre Marie	0,5
GERVEAU	JEAN-FRANCOIS	GERVEAU	JEAN-FRANCOIS	2
GHISLOTTI	Olivier	GHISLOTTI	Olivier	1
HENRY	BAPTISTE	HENRY	BAPTISTE	1,5
HICHARD	YVES	HICHARD	YVES	1
LACOTTE	ALAIN	LACOTTE	ALAIN	2
LAGREZE	CHRISTIAN	LAGREZE	CHRISTIAN	4
LALA	DIDIER	LALA	DIDIER	1
LAURENT	Jean Philippe	ROUGIER	GUY	1,5
MALEVILLE	JEAN-MICHEL	MALEVILLE	JEAN-MICHEL	0,5
MARES	BERNARD	MARES	BERNARD	1
MARMIER	ALAIN	MARMIER	ALAIN	4
MAURY	Marie-Thérèse	MAURY	JOSE	1,5
NORMAN	Tracey Jane	NORMAN	Tracey Jane	1,5
PELATAN	REMY	PELATAN	REMY	1
PELIGRY	DIDIER	PELIGRY	DIDIER	1
POMES	LAURENCE	POMES	LAURENCE	2
ROUGIER	GUY	ROUGIER	GUY	3,5
SEGALA	GUY	SEGALA	GUY	1
SIERRA	JEAN-CLAUDE	SIERRA	JEAN-CLAUDE	3
SOUQUES	Jean Luc	DELRIEU	YOLANDE	2
TRIPLET	BRUNO	TRIPLET	BRUNO	0,5
VEILLET	JEREMY	VEILLET	JEREMY	0,5
VEILLET	JEREMY	PELATAN	REMY	0,5

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

Nom locataire	Prénom locataire	Nom propr	Prénom propr	Souscription 1
VEILLET	JEREMY	LALA	DIDIER	1
VEILLET	JEREMY	BONNEFON	BERNARD	1
Total souscription				87

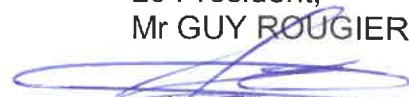
- REFUSE le changement de nom pour Monsieur AMBLARD tant que la dette n'est pas épurée.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER



ASA D'IRRIGATION
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

A.S.A DE Villefranche du Périgord
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 07 Mars 2024 à 14H30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Villefranche du Périgord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GUY ROUGIER

Mme ESCALIER Hélène est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_8

Objet : Présentation étude

Monsieur CRABANAT Damien du SMVALOT explique aux membres du Syndical que la prise d'eau est envasée. Le SMVALOT propose de faire une étude pour la destruction du seuil existant et pour la modification de la prise d'eau actuelle.

Monsieur CRABANAT propose que cette étude soit financée par le SMVALOT et propose de déposer le dossier en demande de financement auprès des communautés de communes. Si le dossier n'est pas financé par les communautés de communes, l'ASA n'aura pas l'obligation de réaliser les travaux car les autorisations en cours sont toujours valides.

Monsieur le président explique que la buse de remplissage du lac est bouchée et qu'il serait nécessaire de revoir le système de prise d'eau.

Le syndicat, après en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0], décide :

- DE VALIDER l'étude de la prise d'eau auprès du SMVALOT
- D'ATTENDRE le résultat de l'étude pour décider de la réalisation des travaux

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mme ESCALIER Hélène



Le Président,
Mr GUY ROUGIER


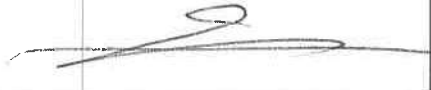




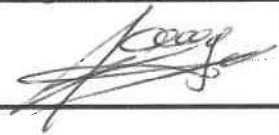


ASA D'IRRIGATION
Mairie
24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 07.03.2024

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME BOUSQUET ALEXANDRA PAGOT 24550 LOUBEJAC	Membre		
MR CARRIER JEAN-LOUIS GOUNISSOU 24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD	Membre		
MR EHRHART DIDIER PEYRE L'AILLOT 24550 LAVOUR	Membre		
MME ESCALIER HELENE LABARDAMIER 24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD	Secrétaire		
MR FOURCADE SYLVAIN PASSEJOU 24550 BESSE	Membre		
MR GHISLOTTI Olivier Vinsou 24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD	Membre		
MR LAGREZE CHRISTIAN LES AYLES 24550 BESSE	Membre		
MR LALA DIDIER PEMOL 24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD	Membre		
MR ROUGIER GUY LE LEYMAIL 24550 BESSE	Président		
MR VEILLET JEREMY LEYGUE 24550 LOUBEJAC	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné FOURCADE SYLVAIN, Syndic de L'ASA de Villefranche du Périgord, donne pouvoir à M. de me représenter à la réunion de Syndicat le Vendredi 7 mars 2024 à 14H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à BESSE, le 7 Mars 2024

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

 "Bon pour pouvoir"

POUVOIR

Je soussigné LAGREZE CHRISTIAN, Syndic de L'ASA de Villefranche du Périgord, donne pouvoir à M. ROUGIER Guy de me représenter à la réunion de Syndicat le Vendredi 7 mars 2024 à 14H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à BESSE, le 3.03.2024.

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"
